

Formation Equilibre Forêt-Gibier



Vendredi
25/04/2025
De 9h à 16h

Nismes

**20
PLACES**

OBJECTIFS

Atteindre un équilibre entre la gestion forestière et la régulation de la faune sauvage exige une approche réfléchie et concertée. Cet équilibre repose sur la coexistence entre le développement maîtrisé de la faune, régulé par la chasse, et la capacité de la forêt à se régénérer naturellement, tout en s'adaptant aux interventions des forestiers.

Ce défi complexe nécessite un dialogue constant entre chasseurs et forestiers, fondé sur des observations précises, des échanges constructifs, un diagnostic partagé et des actions coordonnées menées avec détermination et ténacité.

Monsieur Cédric Frère est enthousiaste à l'idée d'accueillir une formation dans sa propriété, et nous le remercions vivement pour l'opportunité qu'il nous offre.

Au cours de cette journée, nous explorerons les différents types de dégâts causés par les grands ongulés et apprendrons à les quantifier. Nous échangerons sur les mesures cynégétiques à mettre en œuvre et sur les pratiques sylvicoles susceptibles de limiter les impacts du gibier sur les jeunes plantations.

PROGRAMME

8h45	Accueil des participants
9h00	Début de la formation
12h00	Pique-nique (à emporter par vos soins)
16h00	Fin de la formation

**Avant le
17/04**

INSCRIPTION EN LIGNE : [Cliquez ici](#)

Nom & prénom
Adresse
Téléphone
E-mail.....

INTERVENANTS

- Pierre Bormann, garde Forestier Domaines Frère-Bourgeois
- Marine Rézette, responsable certification forestière PEFC

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE RENDEZ-VOUS

Il vous sera communiqué dans le courrier de confirmation.

RENSEIGNEMENTS

Société Royale Forestière de Belgique -

☎ 02/223 07 66 ✉ secretariat@srfb-kbbm.be

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Avant le 17 avril- auprès de la Société Royale Forestière de Belgique, Bd Bischoffsheim 1-8 | boîte 3 | 1000 Bruxelles ✉ secretariat@srfb-kbbm.be

FRAIS D'ORGANISATION

Les frais d'organisation à acquitter sur place : gratuit

Cette action est rendue possible grâce au soutien du Service public de Wallonie, du Ministère de l'Agriculture, de la Ruralité et de l'Environnement dans le cadre de la subvention "Vulgarisation forestière".



Je m'inscris à la formation « Equilibre Forêt-Gibier » du vendredi 25 avril 2025.

Je suis certifié(e) PEFC

J'ai lu et j'accepte la [déclaration de confidentialité](#).

Je suis conscient que j'ai droit à tout moment de me rétracter en faisant part de ma décision à la SRFB Boulevard Bischoffsheim, 1-8 à 1000 Bruxelles ou par mail à